

Nantes, le 18 novembre 2022

# Compte-rendu n° 39

Objet de la réunion : **Comité Technique Intercommunal (CTI)**

**AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE** *Services Hertiens*

Date de la réunion: **08/11/2022**

Lieu: VISIOCONFERENCE

## ORDRE DU JOUR:

1. POINT D'AVANCEMENT SUR LA FUTURE CHARTE ET L'ORGANISATION DES CTI
2. PROJETS D'IMPLANTATION DE STATIONS RADIOÉLECTRIQUES (DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE)
3. SITES EXISTANTS FAISANT L'OBJET D'EVOLUTIONS PHYSIQUES ET/OU LOGICIELLES
4. CALENDRIER DES PROCHAINS CTI

Participants :

### Communes Membres de Nantes Métropole

COMMUNES	REFERENT ELU(E)	REFERENT AGENT(E)
LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE	Philippe LE DUAULT (excusé)	Jêrome LETHROSNE
NANTES	Franckie TRICHET(excusé)	Boukmis B. BOUNAB
REZE	Jean-Louis GAGLIONE (excusé)	Vianney PASSOT(excusé)
VERTOU	Sophie BOUVART(excusée)	Sullivan GUERS (excusé)

### Les représentants de Nantes Métropole

GUICHET UNIQUE	REPRESENTANT(E)	FONCTION
NANTES METROPOLE	David BOUDINEAU (excusé)	Directeur du Département des Ressources Numériques
	Boukmis B. BOUNAB	Chargé de mission aménagement numérique territoire
	Antoine PERFETTINI (excusé)	Chargé de mission aménagement numérique territoire
	Yves ROUILLE	Chargé de mission aménagement numérique territoire

### Les représentants des exploitants d'infrastructures radioélectriques (opérateurs)

OPERATEUR	REPRESENTANT(E)	FONCTION
BOUYGUES TÉLÉCOM	Tristan BONAMY Mickael GODARD	Responsable Relations Territoriales Chef de Projet Déploiement
FREE MOBILE	Clément ARNOUX	Chargé de Recherche et Négociation
ORANGE	Mélanie GOSMAT	Chargée des relations réseau mobile
SFR	Emmanuelle DESMAS	Chargée de Relation Patrimoine - Ouest

**Diffusion :** Présents / excusés / absents

**Copie pour information :**

- **ELUS - VILLE DE NANTES**
  - Catherine PIAU - élue de quartier NANTES ERDRE
  - Pascal BOLO - élu de quartier NANTES NORD
  - Ali REBOUH - élu de quartier DERVALLIERES-ZOLA
  - Aïcha BASSAL - élue de quartier SAINT-DONATIEN MALAKOFF
  
- **DIRECTIONS ET SERVICES NANTES METROPOLE - VILLE DE NANTES**
  - Olivier PARCOT, directeur général des services Nantes Métropole - Ville de Nantes
  - Eric CHEVALIER (DGDCT)
  - Nathalie HOPP (DGR)
  - Didier FILLION-NICOLET (DGTPDS)
  - Isabelle LEFEBVRE-COURONNE (BATI)
  - Laila NAASSILA (DUR)
  - Directeurs de pôles de proximité
    - Xavier MARTIAL (Pôle Erdre et Loire)
    - Claire PARDA (Pôle Erdre et Cens)
    - Isabelle PLESSIS (Pôle Nantes Ouest)
    - Mathieu PEREZ (Pôle Nantes Loire)
  - Directeurs de quartiers Ville de Nantes
    - Géraldine GOSSEAUME (Quartiers Coeur de ville)
    - Jean-Marc JAMIER (Quartiers Nord)
    - Fanny LOIZEAU (Quartiers Ouest)
    - Anne DELSOL (Quartiers Est)
  
- **COMMUNES DE NANTES METROPOLE**
  - Directeurs généraux des services des 24 communes membres
  - Référents « Aménagement Numérique du Territoire » (Elus et agents) des 24 communes membres.

## 1. POINTS D'AVANCEMENT GENERAUX

### **Signature de la charte d'aménagement numérique hertzien de Nantes Métropole**

La date de cérémonie de signature officielle réunissant les opérateurs, les maires des communes et les représentants des bailleurs sociaux n'est toujours pas définitivement arrêtée. Elle sera transmise à l'ensemble des parties dès que possible.

### **Eglise Saint-Clément (Nantes)**

Rappel du courrier adressé par le département bâtiment, architecture, travaux, ingénierie et immobilier aux opérateurs en date du 10/10/22 (cf. courrier joint en annexe)

### **Marché d'intérêt national (MIN - REZE)**

La mise en service du pylône TOTEM ne sera finalement pas effective avant la fin de l'année 2022 comme initialement envisagée. La convention d'occupation du domaine public est en cours de finalisation. TOTEM fournira à l'issue une planning d'ouverture du service.

### **Nouveau CHU (Île de Nantes)**

Le projet TOTEM d'implantation sur un toit terrasse n'a finalement pas reçu l'aval du CHU car il n'était pas possible d'y accueillir les 4 opérateurs. Une nouvelle proposition est actuellement en cours d'élaboration entre TOTEM, le CHU et la SAMOA pour un pylône intégré sur une parcelle à déterminer.

Le guichet unique confirme que la convention pour le pylône rue du Tonkin avec les opérateurs Bouygues Telecom, SFR et Orange arrive bientôt à échéance et qu'un autre emplacement devra donc être trouvé pour garantir une bonne couverture de la zone, en complément du projet en cours d'élaboration au futur CHU.

## 2. PROJETS D'IMPLANTATION DE STATIONS RADIOÉLECTRIQUES (DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE) - Appréciation des communes membres

Conformément à la Charte relative aux modalités d'implantation des stations radioélectriques sur le territoire de Nantes Métropole, les communes membres siègent au Comité Technique Intercommunal lorsqu'un projet d'implantation concerne leur commune (*Article 3.2.3- COMITÉ TECHNIQUE INTERCOMMUNAL*). L'appréciation de conformité à la charte autorise l'exploitant à déposer une autorisation d'urbanisme sans que cet avis ne préjuge de la décision administrative. Chaque Dossier d'Information Mairie (projet) présenté en séance a reçu un accord de principe ferme du bailleur, propriétaire ou délégataire pour accueillir les stations radioélectriques sur son patrimoine.

Communes	LOCALISATION	N°	PROJET (DIM)	OPERATEUR	CONFORMITÉ	COMMENTAIRES
<b>LA CHAPELLE SUR ERDRE</b>	3 rue de la Catalogne	1	T58962	BOUYGUES TELECOM	CONFORME	Appréciation de conformité pour ce projet d'installation de 6 antennes BOUYGUES sur un pylône treillis déjà existant et occupé par FREE. A la demande de la commune, FREE s'engage à vérifier la possibilité pour un troisième opérateur de s'installer sur ce pylône.
<b>NANTES</b>	Rue du Bêle (Quartier Nantes Erdre)	2	44109_149_01	FREE Mobile	CONFORME	Appréciation de conformité pour ce projet de 6 antennes FREE sur un pylône treillis déjà existant et occupé par BOUYGUES.
	25 rue de la Jonelière (Quartier Nantes Nord)	3	44109_125_01	FREE Mobile	CONFORME	Appréciation de conformité pour ce projet d'installation de 3 antennes sur le toit d'un immeuble d'habitation, intégrées dans des fausses cheminées sous réserve de l'accord de la DRU (architecte conseil de la ville de Nantes)
	15 Rue du Coteau (Quartier Dervallières - Zola)	4	44109_089_02	FREE Mobile	CONFORME	Appréciation de conformité pour ce projet d'installation de 6 antennes sur le toit d'un immeuble d'habitation, intégrées dans des fausses cheminées sous réserve de l'accord de la DRU (architecte conseil de la ville de Nantes)
	Boulevard de Berlin - Gare Sud (Quartier Malakoff - Saint-Donatien)	5	T08197	BOUYGUES TELECOM	CONFORME	Appréciation de conformité pour ce projet d'installation de 6 antennes en façade d'un parking public et en cohabitation avec ORANGE, FREE Mobile et SFR (installation TDF)
<b>REZE</b>	Rue de la Gabardière	6	44143_019_02	FREE Mobile	CONFORME	Appréciation de conformité pour ce projet d'installation de 3 antennes sur un pylône RTE
	Rue Juan Miro	7	44143_018_02	FREE Mobile	CONFORME	Appréciation de conformité pour ce projet d'installation de 3 antennes sur un pylône RTE
	<del>5 rue Lucie et Raymond AUBRAC</del>	<del>8</del>	<del>T51623</del>	<del>BOUYGUES TELECOM</del>	-	<i>L'examen de ce projet reçu récemment sera reporté au CTI de décembre.</i>
	<del>44 rue Ernest Sauvestre (1-BD JEAN MONET)</del>	<del>9</del>	<del>442688</del>	<del>SFR</del>	-	<i>L'examen de ce projet reçu récemment sera reporté au CTI de décembre. Compte-tenu de l'impact en terme d'intégration sur le bâtiment existant, SFR est invité entretemps à se rapprocher de la commune pour connaître ses attentes en terme d'intégration paysagère.</i>
<b>VERTOU</b>	LA ROUSSELIERE (Chemin de Penhouët / Chemin de la Justice)	10	T03232	BOUYGUES TELECOM	CONFORME	Appréciation de conformité pour ce projet d'installation de 6 antennes sur un pylône treillis existant CELLNEX de 30 m.

### 3. SITES EXISTANTS FAISANT L'OBJET D'ÉVOLUTIONS PHYSIQUE ET/OU LOGICIELLE <sup>(1)</sup>

#### OPERATEURS

Mise à jour de sites en 5G :

##### **BOUYGUES TELECOM**

- T50918 - 2 Rue Robert Douineau - 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
- T51807 - 3 PLACE SAINT SIMILIEN 44000 NANTES
- T51793 - 2 Rue des Coquelicots - 44840 LES SORINIERES
- T52610 - Place de l'Eglise - Eglise St Pierre - 44340 BOUGUENNAIS
- T50331 - 1 Place de l'Eglise - 44620 LA MONTAGNE

##### **ORANGE**

- 00081609M17-20 - 1 Rue d'Arras - Saint-Herblain
- 00004695M17-21 - Route Plessis Bouchet - Saint-Herblain

<sup>(1)</sup> EXPLOITATION DE :

- ✓ *La 5G SUB-6 qui désigne les fréquences utilisées en 5G et sous la barre des 6 GHZ. ce sont des fréquences permettant une meilleure portée que les ondes millimétriques (26 GHZ), mais un débit maximal plus faible. elles regroupent à la fois les bandes moyennes (3,4 - 3,8 GHZ), qui sont nouvelles fréquences 5G, et les bandes basses fréquences, qui réutilisent des fréquences utilisées par la 4G LTE, qui ont une portée encore plus grande .*
- ✓ *La technologie DSS (ou Dynamic Spectrum Switching) qui permet de basculer à la volée directement depuis l'antenne entre la 4G et la 5G pour chaque bande de fréquences. Cela permet d'ajuster le réseau en temps réel selon la demande et de petit à petit basculer de la 4G LTE vers la 5G, à mesure que le parc installé d'appareils compatibles 5G augmente.*

### 4. CALENDRIER - PROCHAINS COMITES TECHNIQUES INTERCOMMUNAUX

Le prochain CTI se tiendra le **mardi 6 décembre 2022** à 10h (en distanciel - Visioconférence).

A noter qu'il est toujours possible d'organiser des CTI dédiés ou restreints entre deux CTI réguliers. Ils sont organisés à titre exceptionnel au vu du volume de projets présentés par les exploitants d'infrastructures radioélectriques et dans l'objectif de fluidifier leurs traitements. Ces comités sont animés par le guichet unique de Nantes Métropole avec la participation de la ou des communes hôtes.

#### RAPPEL IMPORTANT

**Les Dossiers d'information Mairie INCOMPLETS**, ne comportant pas les informations initialement inventoriées dans la **Charte** et révisées, en référence à la LOI n° 2015-136 du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques (dite loi ABEILLE), lors de la réunion du **05/06/2019**, dédiée au contenu du Dossier d'information Mairie, sur le fond et sur la forme, **seront renvoyés aux expéditeurs (opérateurs et/ou aménageurs) et considérés comme non réceptionnés.**

